



Les fiches pratiques de l'ADIL du Finistère

Propriétaire occupant, je souhaite effectuer des travaux d'économie d'énergie dans mon logement. A quelles aides pourrais-je prétendre ?

Un certain nombre de subventions ou de prêts sont susceptibles de vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie.

Cette fiche recense les principales aides auxquelles vous pourriez prétendre.

A noter : ces aides sont toujours accordées sous un certain nombre de conditions.

■ Vérifiez tout d'abord si vous pouvez prétendre à des subventions !

- Les subventions ANAH et le programme « Habiter mieux » <https://tinyurl.com/yd73h2uo>
- « MaPrimeRénov' » <https://tinyurl.com/y7cifush>
- Les subventions des caisses de retraite – *en général réservées aux personnes retraitées* *consultez votre caisse de retraite*
- La subvention aux travaux de rénovation énergétique d'Action Logement <https://tinyurl.com/yy1b978c>

Des aides peuvent également vous être allouées par votre commune ou communauté de communes. Renseignez-vous auprès de ces collectivités.

■ Des prêts à taux attractif peuvent également vous permettre de financer vos travaux.

- L'éco-prêt à taux 0 <https://tinyurl.com/y9b7qzst>
<https://tinyurl.com/y96dtbxv>
- Le prêt amélioration de l'habitat CAF - MSA <http://tinyurl.com/prim9vj>
<https://tinyurl.com/yavwbsyf>
- Des prêts qui diffèrent selon votre statut (fonctionnaire, salarié du secteur privé...)
 - Le prêt travaux de rénovation énergétique d'Action Logement <https://tinyurl.com/yy1b978c>
 - Le prêt amélioration de l'habitat du CNAS <https://tinyurl.com/y76ojvzn>
 - Le prêt travaux du ministère de la défense <http://tinyurl.com/hdeu8jx>
 - Les prêts des caisses de retraite ou mutuelle *Consultez votre caisse de retraite et votre mutuelle*
- L'éco-prêt développement durable proposé par les banques (prêts LDD) *Consultez les banques distribuant ce produit*

- Les prêts des distributeurs d'énergie ou des professionnels du chauffage

- EDF
- Divers prêts proposés par les professionnels de la filière chauffage et isolation

<http://tinyurl.com/y99lang9>
Informez vous auprès de vos installateurs

- Le micro-crédit Habitat peut également répondre à certains besoins <https://www.france-microcredit.org>

■ N'occultez pas les aides de nature fiscale auxquelles vous pouvez bénéficier !

- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique <http://tinyurl.com/ju3do6o>
- Les exonérations temporaires de taxe foncière pour les logements économes en énergie <http://tinyurl.com/kkrqe7a>
- La TVA à taux réduit sur les travaux <http://tinyurl.com/hqbtsdr>

■ Pensez également aux aides générées par les certificats d'économie d'énergie

- Primes, prêts à taux bonifiés, réalisation d'audits personnalisés... <http://tinyurl.com/3rqdnua>

Attention non cumulable avec les aides du programme « Habiter Mieux –sérénité» de l'ANAH !
Informez-vous au préalable avant de céder vos certificats d'économie d'énergie

- ☞ Pour comparer les primes énergies : <http://www.nr-pro.fr>
Dossier à constituer avant même de signer vos devis !

!!! N'oubliez pas le « Coup de pouce » économies d'énergie 2019-2021

(Bonification des CEE, sous conditions de ressources, pour certains travaux) <https://tinyurl.com/yb4xu9qq>

☞ **A noter : le chèque énergie peut vous permettre de régler une partie des travaux**
<https://chequeenergie.gouv.fr/>

Pour trouver des professionnels « RGE » près de chez vous <http://tinyurl.com/lqb9755>

Les adresses URL figurant sur cette fiche sont réduites pour des raisons de commodité.
Vous pourrez retrouver cette fiche, sur notre site internet www.adil29.org, munie de liens « cliquables » afin de faciliter vos recherches dans la rubrique « [Fiches pratiques](#) ».

Pour en savoir plus nous vous invitons à nous consulter sur l'un de nos centres ou à l'occasion de l'une de nos [permanences](#) dans le département.

A jour au 18-05-2020

23, rue Jean Jaurès
29000 QUIMPER

Tél. 02.98.46.37.38
Internet : www.adil29.org

14, bd Gambetta
29200 BREST